

RAPPORT
ANNUEL

2022



TADAÔ

Le réseau de transports en commun
géré par Artois Mobilités



Navette Bollaert-Delelis

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE « MOBILITÉS »

- Le réseau TADAO en quelques chiffres PAGE 6
- Les objectifs de mobilités PAGE 7

2. 2022

A. TECHNOLOGIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Expérimentation du QR Code PAGE 11
- Optimisation des outils de contrôle à distance PAGES 11-12
- Entretien et amélioration des installations SLT PAGE 12
- Billetique PAGE 12
- Trophées de l'innovation du transport public 2022 PAGE 13
- Réalité augmentée pour la formation des collégiens PAGE 14
- Lancement du jeu Baludik PAGE 15

B. MODES DOUX ET ACCESSIBILITÉ

- Ouverture d'un nouvel abri à vélos à Noyelles-Godault PAGE 17
- Révision du schéma cyclable (arrêt projet) PAGE 17
- Travaux d'accessibilité PAGE 18
- Travaux d'aménagement PAGES 19-20
- Expérimentation d'emport de vélos sur la ligne 18 express PAGE 20
- Convention sur la logistique urbaine PAGE 21
- Etudes d'aménagement PAGE 21

C. VIE DU RÉSEAU

- Navette Bollaert-Delelis PAGE 23
- Ajustements annuels de l'offre TADAO PAGE 24
- Covoiturage KLAXIT PAGE 25
- Titre CMI à destination des personnes atteintes de handicap PAGES 26-27
- Partage d'expériences PAGE 28
- Utilisation du TER par les abonnés TADAO PAGE 28
- Sinistre sur les bordures de GLO PAGE 28

3. RESSOURCES

- Bilan financier PAGES 30-33
- Bilan social PAGES 34-35
- Juridique et marchés publics PAGES 36-37

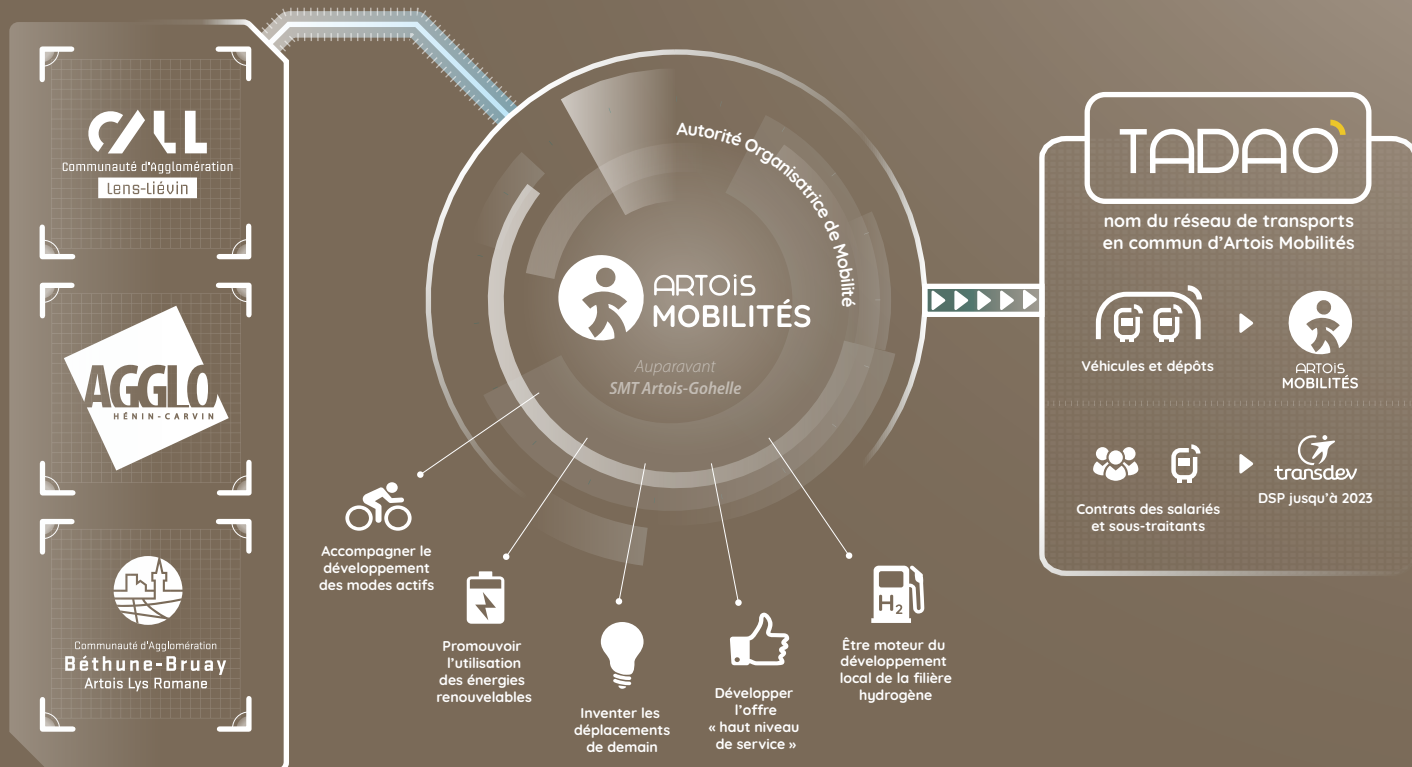


Le contexte « mobilité »

Artois Mobilités est une autorité organisatrice de mobilités (AOM). Cette collectivité publique, présidée par Laurent Duporge (Maire de Liévin) est composée de 21 élus issus de trois communautés d'agglomération, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité pour 650 000 personnes, sur un territoire de près de 1 000 km² qui compte 150 communes.

Lorsque l'on parle d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais cela serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique, la structure gère toutes les mobilités du territoire. Du développement des modes doux, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.

Le réseau TADAO est exploité en Délégation de Service Public (DSP 2017/2023). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation du réseau. Pour être plus précis, Transdev s'engage à le faire fonctionner selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquences de passage, amplitudes horaires...) et pour une période de 7 ans (2016-2023 pour la DSP actuelle).



Pôle d'échanges
multimodal
de Béthune



B1

B2

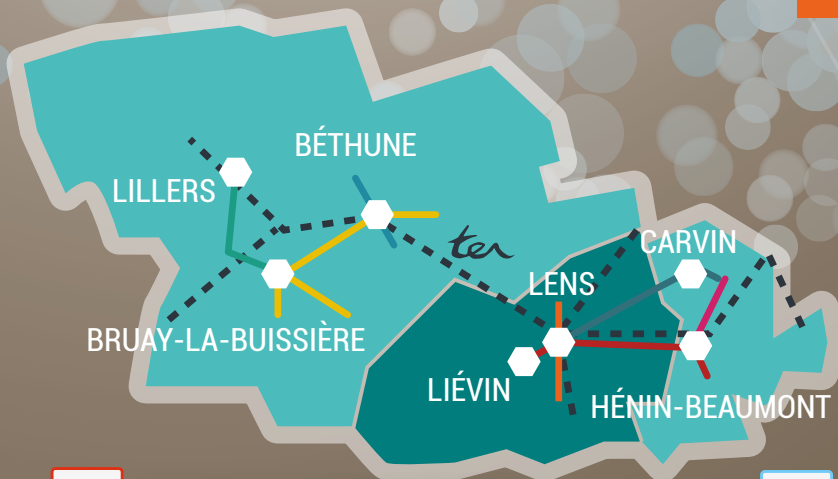
B3

B4

B5

B6

B7



jusqu'à 1 bus toutes les 10 minutes,



bus + TER en illimité pour tous les abonnés



affichage des horaires de passage en temps réel,



écrans d'informations dans les bus et sur les quais,



nouveaux véhicules propres et ultra modernes,



distributeurs de titres de transport sur les quais,



temps de parcours garantis,



stations entièrement accessibles, etc.

LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7^e réseau de transport en commun français en nombre d'habitants (650 000).

Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service, 47 lignes régulières, des lignes à la demande, des services à des destinations des parcs d'activités ou encore des navettes de proximité. Les abonnés TADAO peuvent profiter dès 5 €/mois des bus ou des TER de manière illimitée, à l'intérieur du périmètre.

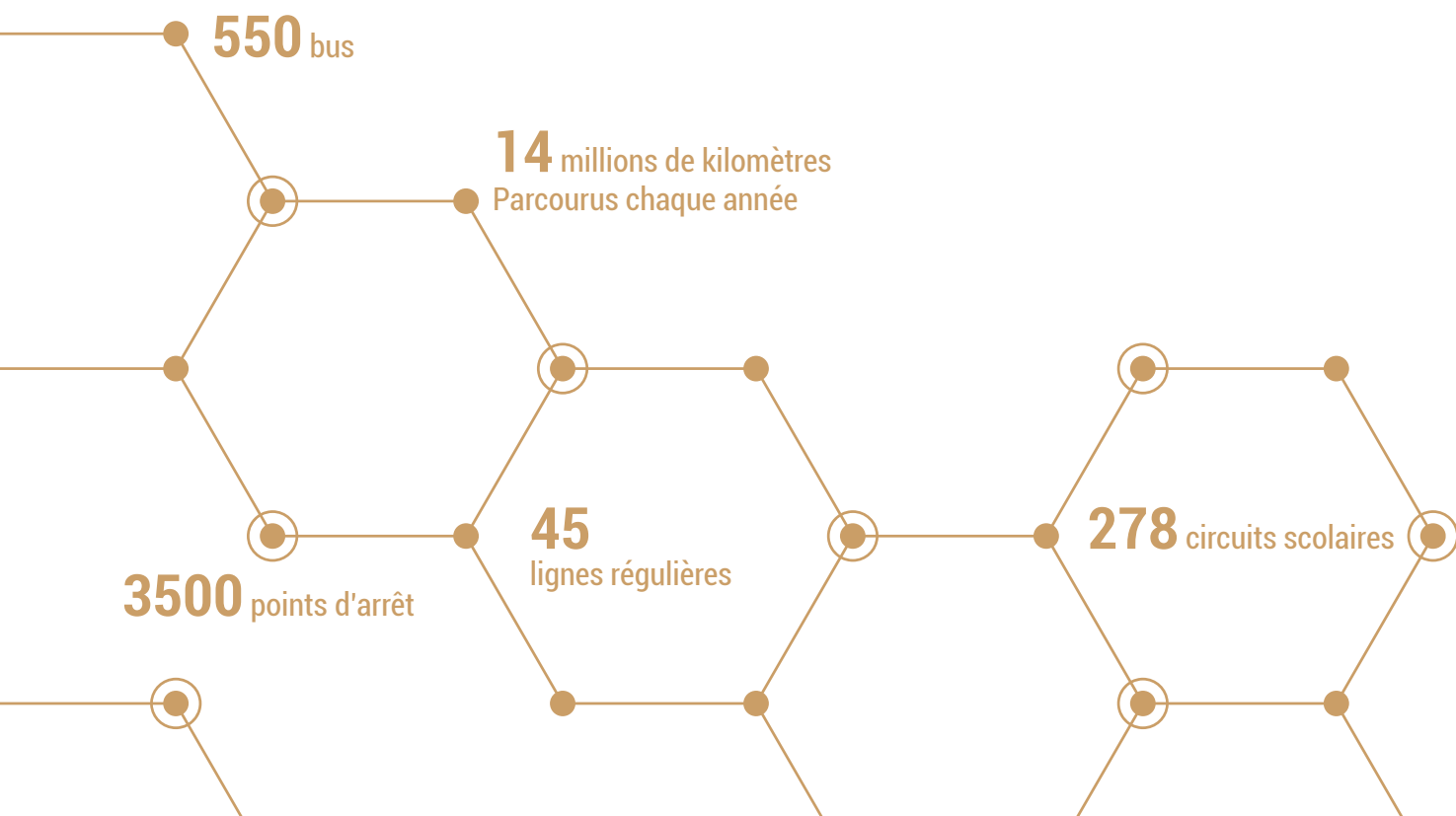
LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 500 points d'arrêt répartis sur les 150 communes qui sont toutes desservies.

En plus des 54 lignes régulières, 276 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Presque 30 000 jeunes de moins de 26 ans empruntent le réseau chaque jour de la semaine. 15 000 d'entre eux ont un abonnement scolaire (1A/R par jour) et 13 600 autres sont des abonnés jeunes illimités.

Les quelque 550 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 14 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.



LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

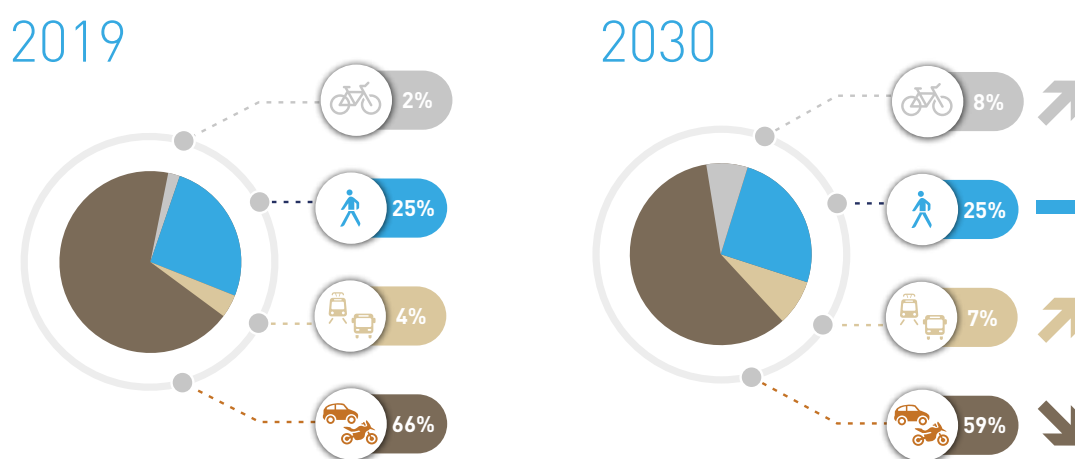
Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2016 et 2025.

Pour ce faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevés, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO de convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire, œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs, pour lesquels Artois Mobilités n'est pas en reste. Une révision du schéma cyclable a débuté en 2021, des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélo sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complètent l'offre vélo.

Enfin, Artois Mobilités s'évertue à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transport, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

Objectifs de répartition des parts modales du PDU





Ces dernières années, la politique Mobilité du SMT AG a contribué à accroître la notoriété de notre territoire.

En 2022, le vote de nos nouveaux statuts a été l'occasion de marquer un tournant et d'améliorer notre lisibilité tant au plan local que national.

Le 11 avril 2022, nous avons changé de nom et d'identité graphique.
Le SMT AG est devenu officiellement :
Artois Mobilités.

Derrière ce changement se dessine la même ambition commune des élus : développer l'intelligence collective au service des problématiques « mobilités » actuelles.

Laurent Duporge
Président d'Artois Mobilités





A

TECHNOLOGIE
ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

B

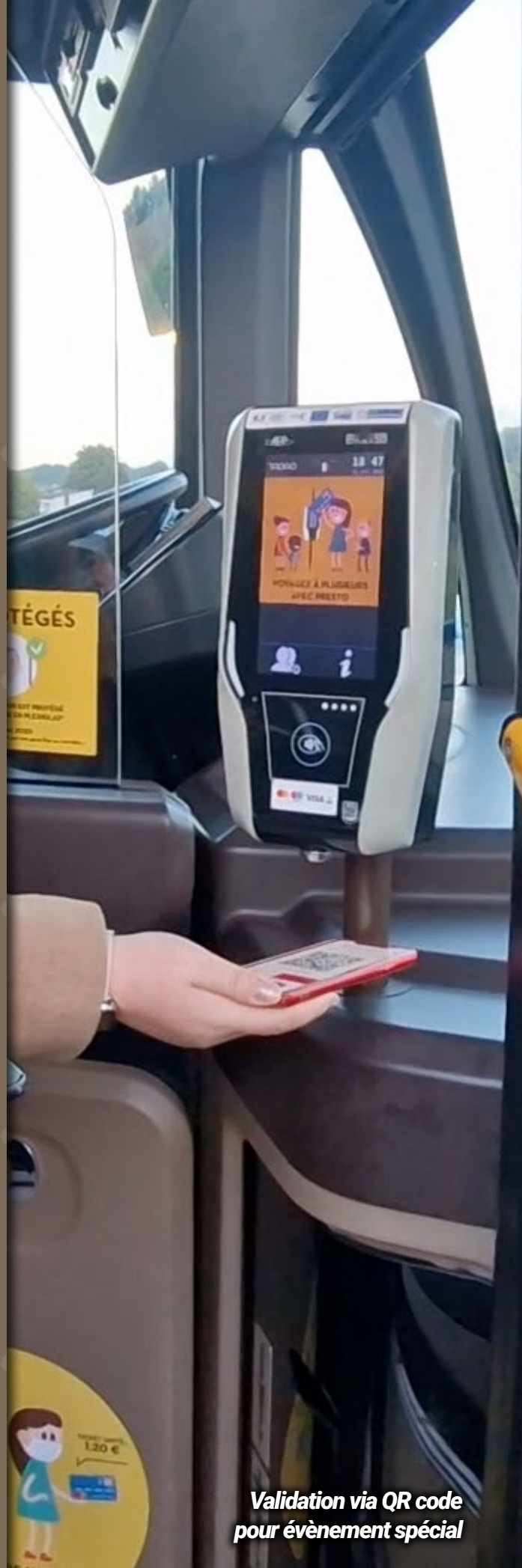
MODES DOUX
ET ACCESSIBILITÉ

C

VIE DU RÉSEAU

A

TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



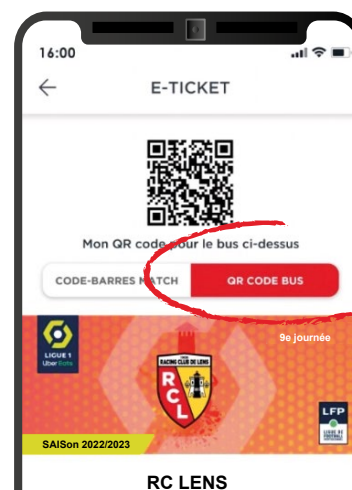
*Validation via QR code
pour évènement spécial*

L'EXPÉRIMENTATION DU QR CODE

À la pointe en termes de technologies embarquées, le réseau TADAO a franchi un nouveau palier : le QR code

Depuis plusieurs années, les billets et cartes sans contact ont remplacé les tickets papier. Dès 2018, il a été possible d'acheter des titres de transport grâce à l'application mobile MyMobi. En janvier 2020, le réseau TADAO a permis à tout possesseur d'une carte bancaire sans contact d'acheter directement son titre de transport en passant cette dernière directement devant le valideur présent dans les bus.

Aujourd'hui, Artois Mobilités lance la validation par QR code. Cette nouveauté est avant tout destinée aux événements locaux, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, quiconque souhaitant offrir le transport aux personnes attendues à un événement sur le territoire, peut acheter des QR codes puis les distribuer gratuitement. Ce système permet à la fois d'inciter les gens à utiliser les TC, de donner une image positive et plus « développement durable » aux organisateurs et enfin de fluidifier la circulation comme le stationnement. Quand la technologie simplifie la mobilité, ce serait un tort de s'en priver.



L'OPTIMISATION DES OUTILS DE CONTRÔLE À DISTANCE

Mettre la technologie à profit pour optimiser le fonctionnement de chaque système est certes très chronophage, mais ô combien important. On citera en bref :

- Un applicatif dédié à la gestion des incidents techniques DAT et BIV créé en interne.



- Un nouveau dispositif d'alarmes pour signaler un départ de bus en retard ou en avance.

- Un enrichissement de l'applicatif cartographique d'Artois Mobilités afin de gérer les armoires électriques, la SLT, les ouvrages d'art, les dépôts, les zones prioritaires SDAAP, les montées, les bornes de recharge pour véhicules électriques, les abris vélos.



- La réalisation des cartographies et des sélections de quais prioritaires en amont à la mise en accessibilité sur les communes de Estevelles, Leforest, Saint-Venant, Auchel, Marles-les-Mines, Courcelles-les-Lens, Evin-Malmaison, Libercourt, Harnes, Hulluch, Loison-sous-Lens, Sains-en-Gohelle, Ruitz, Maisnil-les-Ruitz, Barlin).

- La réalisation de 80 projets de données en appui des autres pôles d'Artois Mobilités (documents d'appui aux autorisations d'urbanisme, répartition de population, Réseau express régional...)

- Des tests Artois Mobilités TADAO de l'appli Cognidis qui permet de consulter les origines/destinations des voyageurs grâce aux algorithmes d'Intelligence artificielle de billetterie inversée.



ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS SLT

On en parle peu, mais la SLT (Signalisation Lumineuse de Traffic) est l'épine dorsale de la performance du BHNS; elle assure la priorité des bus aux carrefours garantissant ainsi le respect des horaires.

La collecte et l'exploitation statistique des données (taux de réception radio, taux de priorité...) ainsi que les contacts avec les mairies permettent les ajustements qui garantissent les temps de trajet du BHNS tout en maintenant un trafic fluide.

Le marché quadriennal d'entretien arrive à son terme et un appel d'offres a été lancé pour le renouveler.

BILLETTIQUE

L'innovation est aussi un facteur d'amélioration pour notre système billettique. En effet, des valideurs ont été utilisés pour permettre le contrôle d'accès dans nos 5 abris vélos. L'idée était de simplifier au maximum le parcours client. Si vous souhaitez accéder à un abri vélos sécurisé, il vous suffit d'utiliser votre carte PassPass sur le valideur situé à l'entrée.

Toujours dans un esprit de simplification, 3 nouvelles façons de matérialiser un titre de transport ont vu le jour :

- les tickets papier imprimés à la demande;
- les tickets papier préimprimés;
- les tickets achetés sur Internet et imprimés par ses propres soins

ARTOIS MOBILITÉS LAURÉAT DES TROPHÉES DE L'INNOVATION DU TRANSPORT PUBLIC 2022

Pour la seconde fois, en autant de participation, Artois Mobilités remporte le trophée dans la catégorie Énergie et environnement. En effet, après la première ligne de bus à hydrogène, c'est la mise en place du Zone Management qui a été primée.

Cette victoire est partagée avec Volvo Bus France et Transdev.

Sur l'itinéraire d'une ligne de bus, il est possible de prédéfinir le mode de propulsion (pure électrique ou hybride) en fonction des secteurs traversés.

4 lignes du réseau TADAO sont réalisées avec des bus Volvo 7900 hybrid S-Charge, équipés du système Zone management. Ce service permet de renforcer la sécurité, mais aussi de réduire la nuisance sonore et d'améliorer l'efficacité énergétique en milieu urbain. La réduction constatée des consommations est de 3,2 % en moyenne. Les conducteurs sont avertis lorsqu'ils se trouvent dans des zones de sécurité ou des zones environnementales prédéfinies, tandis que le bus adapte automatiquement le mode de conduite (vitesse et motorisation) sans que le conducteur n'ait besoin d'intervenir.



RÉALITÉ AUGMENTÉE POUR LA FORMATION DES COLLÉGIENS À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

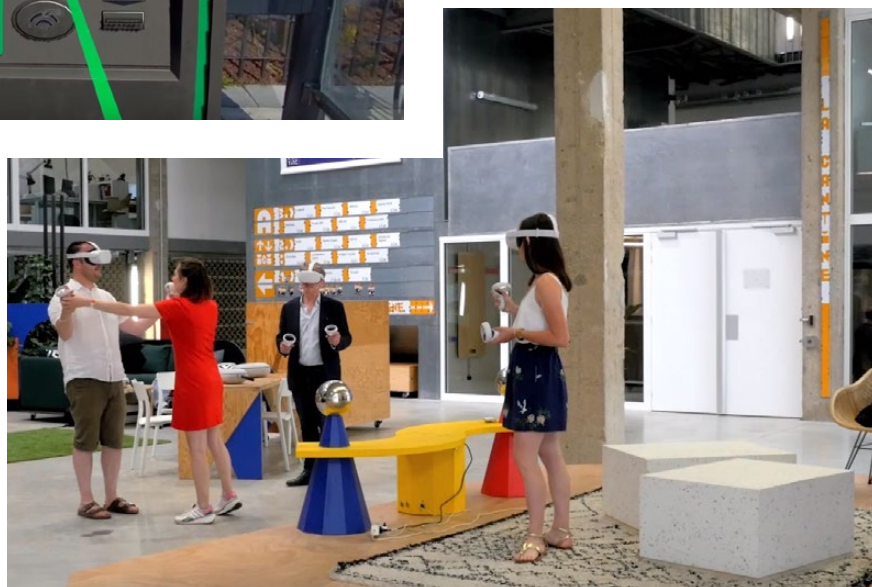
Artois Mobilités et son délégataire, Transdev Artois-Gohelle, explorent depuis 2019 de nouvelles thématiques en lien avec la mobilité dans le cadre du Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités (LEMON).

Savoir se déplacer dans les transports en commun n'est pas une compétence innée. Ainsi, le programme LEMON, propose entre autres l'apprentissage et l'éducation à la mobilité. Dans ce cadre, nous allons expérimenter une solution pédagogique en réalité virtuelle mettant en situation un usager dans le cadre d'un déplacement sur le réseau TADAO.

Plutôt que de sortir les élèves sur le réseau, nous intervenons directement dans la classe grâce à des casques de réalité virtuelle qui les plongent, au sens propre, sur le réseau.

En 2023, cette solution sera mise à disposition de 15 collèges partenaires et plus particulièrement dans les classes de 4e et 3e où les orientations scolaires et professionnelles ont un impact important sur le choix du lieu de stage ainsi que du lycée. Au total, environ 350 élèves pourront bénéficier de cet outil sur l'année.

Pour rendre cela possible, Artois Mobilités ainsi que Transdev Artois-Gohelle se sont rapprochés de la start-up nantaise Mobi.deep, spécialisée dans la conception et le développement d'univers en réalité virtuelle. Un module d'apprentissage ludique a été spécialement développé. Il permet d'appréhender le fonctionnement et l'utilisation concrète du réseau TADAO. Cette expérimentation sera une première en France.



LANCEMENT DU JEU BALUDIK

Le recours aux différents services de mobilité se heurte parfois à des freins psychologiques ou culturels. Afin de lever ces freins, Artois Mobilités et TADAO ont expérimenté le recours à un jeu de piste permettant de découvrir les possibilités offertes par le réseau TADAO pour se déplacer. L'objectif est de susciter l'envie de mobilité chez les jeunes et leurs familles.

Le jeu de piste se fait sur smartphone à travers l'application Baludik. Testé depuis avril 2022 sur le quartier Blum à Liévin, le jeu suscite un grand enthousiasme de la part des participants et permet de croiser de nombreux points du réseau TADAO.



B

**MODES
DOUX
ET
ACCESSIBILITÉ**



Anneau de la Mémoire – Ablain-Saint-Nazaire

OUVERTURE D'UN NOUVEL ABRI À VÉLOS SÉCURISÉ À NOYELLES-GODAULT

2022 a été une année au cours de laquelle Artois Mobilités a continué à œuvrer pour encourager la pratique du vélo au quotidien. Concrètement, cela s'est traduit par l'ouverture en août d'un nouvel abri à vélos sécurisés de 15 places à Noyelles-Godault à proximité de la nouvelle aire de covoiturage. En parallèle, Artois Mobilités a accompagné la Ville de Béthune dans le cadre de la sécurisation d'abris vélos implantés dans les quartiers du Mont Liébaut et de Catorive



RÉVISION DU SCHÉMA CYCLABLE OCTOBRE 2022 (ARRÊT PROJET)

En 2022, Artois Mobilités a achevé les échanges avec les gestionnaires de voirie sur l'identification d'itinéraires structurants à inscrire dans le nouveau schéma cyclable du territoire.

La dernière phase du travail de révision a consisté à hiérarchiser les différentes propositions d'itinéraires, afin de faire ressortir ceux pour lesquels il existe davantage d'enjeux en termes de report modal (utiliser le vélo plutôt qu'un véhicule personnel, en particulier dans le cadre de trajets courts).

Le projet de schéma cyclable ainsi élaboré a été approuvé une première fois par les élus d'Artois Mobilités.

Le document s'accompagne d'un guide de préconisations à destination des gestionnaires de voirie, regroupant notamment les différents aménagements cyclables possibles.

L'ensemble a ensuite été transmis officiellement à l'ensemble des collectivités du territoire pour qu'elles puissent émettre un ultime avis.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Le réseau TADAO compte exactement 3489 points d'arrêt. Pour permettre à tous de profiter des transports en commun, la mise en accessibilité des quais est une question centrale. Si on estime les travaux de mise en accessibilité à environ 10 000 € par quai, on se rend vite compte du budget colossal nécessaire à la mise en accessibilité complète du réseau.

Pour traiter cette problématique, notre Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA'AAP) a été mis à jour fin 2021.

Jusqu'alors, nous mettions en accessibilité des lignes complètes, comme nous l'avons fait pour les lignes Bulles en 2019. Cependant cette approche présentait un problème majeur : une entreprise pouvait intervenir sur un secteur puis y revenir quelques semaines plus tard pour un autre arrêt. Les élus ont donc décidé de traiter une commune à la fois pour optimiser les travaux menés et limiter les déplacements des entreprises qui interviennent.

Pour débiter, nous effectuons actuellement un test sur 5 communes : Marles-les-Mines, Auchel, Leforest, Estevelles et Saint Venant.

Ce ne sont pas moins de 89 arrêts prioritaires et 37 arrêts non prioritaires qui seront traités d'ici à la fin de cette année 2022.

Il est important de rappeler qu'Artois Mobilités, en plus de son SDA'AAP, rembourse à hauteur de 10 000 € maximum, chaque quai qui serait mis en accessibilité par une commune dans le cadre de travaux de voirie.

Sil'accessibilité du réseau concerne avant tout les quais et les bus, les boutiques TADAO ne sont pas en reste. Dans ce cadre, un audit de l'accessibilité des 4 boutiques TADAO de Lens, Liévin, Béthune et Hénin-Beaumont a été mené.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

• Aménagement du terminus Nord de la Bulle 3

En 2021 les travaux préliminaires avaient été engagés. Les études se sont achevées en 2022 et le projet a été approuvé par la direction de Cora et le syndicat des commerçants de la zone.

Les travaux qui permettent l'aménagement du terminus avec des quais de régulation, un local chauffeur et une voie de sortie de la zone commerciale en site propre ont été engagés à la fin de l'année, ils se termineront au premier semestre 2023.

Il restera à réaliser l'aménagement d'un giratoire percé (prévu en 2023) pour que le terminus soit totalement opérationnel.



• Extension de la Bulle 6 entre Auchel et Lillers

En 2021, Artois Mobilités (alors SMTAG) a repris l'exploitation des lignes de la Région Hauts-de-France sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Artois-Lys.

Si la ligne Bulle 6 a été aussitôt prolongée jusqu'à Lillers, aucun des aménagements qui caractérisent une ligne BHNS n'existait.

Les études démarrées en 2021 et menées tambour battant ont abouti au premier trimestre 2022. Une première tranche de travaux sur les communes de Burbure et Lillers a débuté à l'été 2022 pour s'achever à la fin de l'année.

La deuxième tranche de travaux débutera à l'été 2023 sur la commune d'Auchel.

• Réalisation du site propre à Barlin

Il restait sur la Bulle 2 un dernier aménagement en site propre d'une centaine de mètres à réaliser à Barlin sur le site de l'ancienne ferme Mercier, impasse du Dr Capioux. Après la démolition des bâtiments, c'est aujourd'hui terminé et depuis la rentrée 2022, les BHNS de la Bulle 2 empruntent l'itinéraire initialement prévu.

• Pôle d'échanges multimodal Sud de Béthune

Les études du futur Pôle d'Échanges multimodal au sud de la gare de Béthune confiées en délégation de maîtrise d'ouvrage à la CABBALR n'ayant pas abouti, c'est le Pôle Infrastructures d'Artois Mobilités qui les réalisera fin 2023.

– Travaux au siège d'Artois Mobilités et de TADAO

Une série de travaux visant à améliorer l'esthétique, la sécurité et le confort du siège d'Artois Mobilités a été menée :

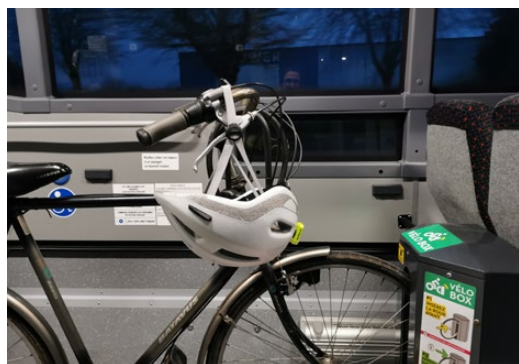
- Remise en conformité des blocs autonomes d'éclairage de sécurité et des extincteurs,
- Réfection et ravalement des façades,
- Installation d'éclairage LED dans les couloirs,
- Remplacement des radiateurs par des radiateurs électriques à inertie fonte,
- Remplacement de l'alarme intrusion
- Rationalisation des stationnements
- Mise aux normes de l'éclairage (un éclairage à LED, plus économique et plus écologique à remplacer les vétustes mâts boules)
- Installation de bornes de recharge pour les futurs véhicules de service électriques

Pour les bâtiments TADAO :

- Réfection intérieure de la boutique TADAO de Liévin.
- Réfection des peintures intérieures du siège TADAO rue Van Pelt à Lens

LANCEMENT D'UNE EXPÉRIMENTATION D'EMPORT DE VÉLOS SUR LA LIGNE 18 EXPRESS

Entre Bruay et Lens, TADAO propose une ligne express qui emprunte en très grande partie la rocade minière (RD301 et A21). En 2022, nous avons expérimenté l'emport vélo dans cette ligne. Très concrètement, vous pouvez monter à bord avec un vélo classique. Un système d'arrimage permet de transporter en sécurité 2 vélos dans le bus. Pour rappel, sur les autres lignes du réseau, seuls les vélos pliants et pliés sont acceptés.



CONVENTION SUR LA LOGISTIQUE URBAINE

En juin, les élus d'Artois Mobilités ont engagé l'AOM dans un programme ayant pour objet de permettre le déploiement d'actions volontaires pour un transport plus vertueux des marchandises en ville, le programme InTerLUD (Innovations territoriales et Logistique urbaine durable).

Les objectifs du programme sont les suivants :

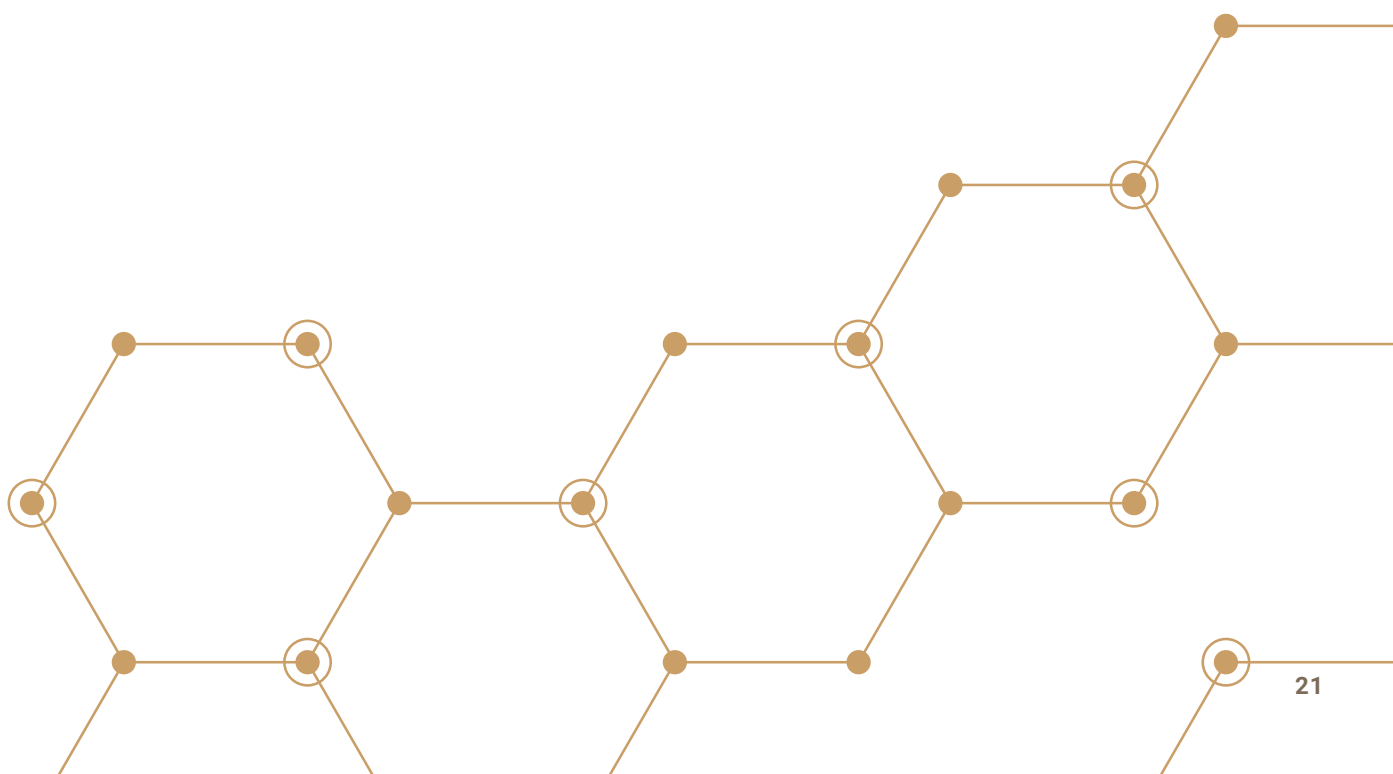
- informer, sensibiliser et accompagner les collectivités et les opérateurs économiques à l'échelle territoriale sur les enjeux de la logistique urbaine;
- structurer les filières économiques et leurs représentations;
- favoriser la participation des acteurs privés dans le cadre des chartes logistiques urbaines et les faire dialoguer avec les acteurs publics.

Cet engagement se fait en lien avec les communautés d'agglomération en charge du développement économique.

ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

Régulièrement les communes ou les communautés d'agglomération sollicitent Artois Mobilités dans le cadre de leur projet d'aménagement, l'idéal étant de nous associer à la phase projet.

En 2022, Artois Mobilités a ainsi pu participer à la conception du réaménagement projeté du centre-ville de Béthune incluant la place Clémenceau et place de la République ainsi qu'aux études d'aménagement des pôles gares de Béthune, Lillers et Isbergues ou à la réflexion sur la desserte par les transports en commun du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois à Lens.



C

VIE DU RÉSEAU



LA NAVETTE BOLLAERT-DELELIS

Dans sa quête de solutions mobilités pour tous, Artois Mobilités pense aussi aux supporters du RC Lens. La problématique est multiple et partagée tant avec le RC Lens qu'avec la ville.

Les soirs de match à Bollaert, il est très compliqué d'arriver puis de circuler dans Lens. Il est difficile ensuite de se garer et, à la fin du match, les embouteillages sont systématiques. Pour rappel, les soirs de matchs, la population lensoise est plus que doublée. (33 000 habitants et 38 000 supporters).

Si, en plus de cela, on considère l'impact environnemental d'autant d'automobilistes en centre-ville, on se rend compte de l'intérêt d'une solution mobilité performante.

Nos services ont donc proposé au RCL la mise en place d'un service de navettes depuis et vers l'Aréna Stade couvert de Liévin.

Allez au match en 12 minutes top chrono grâce aux navettes TADAO !

Avant le match, il y a 1 navette toutes les 10 minutes. Le premier départ est 2 h avant le match et le dernier 20 minutes avant le coup d'envoi. Après le match, 6 navettes attendent les supporters dès le coup de sifflet final. Ensuite, il y a 1 navette toutes les 7 minutes. La dernière quitte le stade 1 h 25 après le match.

Le système, testé à vide lors des 4 premiers matchs, a fonctionné lors des matchs contre Lyon puis Montpellier. 500 supporters lors de la première puis 15 % de plus lors du second match. Et 100 % d'utilisateurs satisfaits. L'objectif fixé était de transporter 1500 supporters à chaque match d'ici à la fin de la saison 2022/2023.

Le service s'adresse avant tout aux personnes habitant au sud et à l'ouest de Lens. Pour rappel ce service est accessible gratuitement à tous les possesseurs d'un billet de match électronique, via un QRCode sur l'application RCLens.



N NAVETTE STADE BOLLAERT-DELELIS

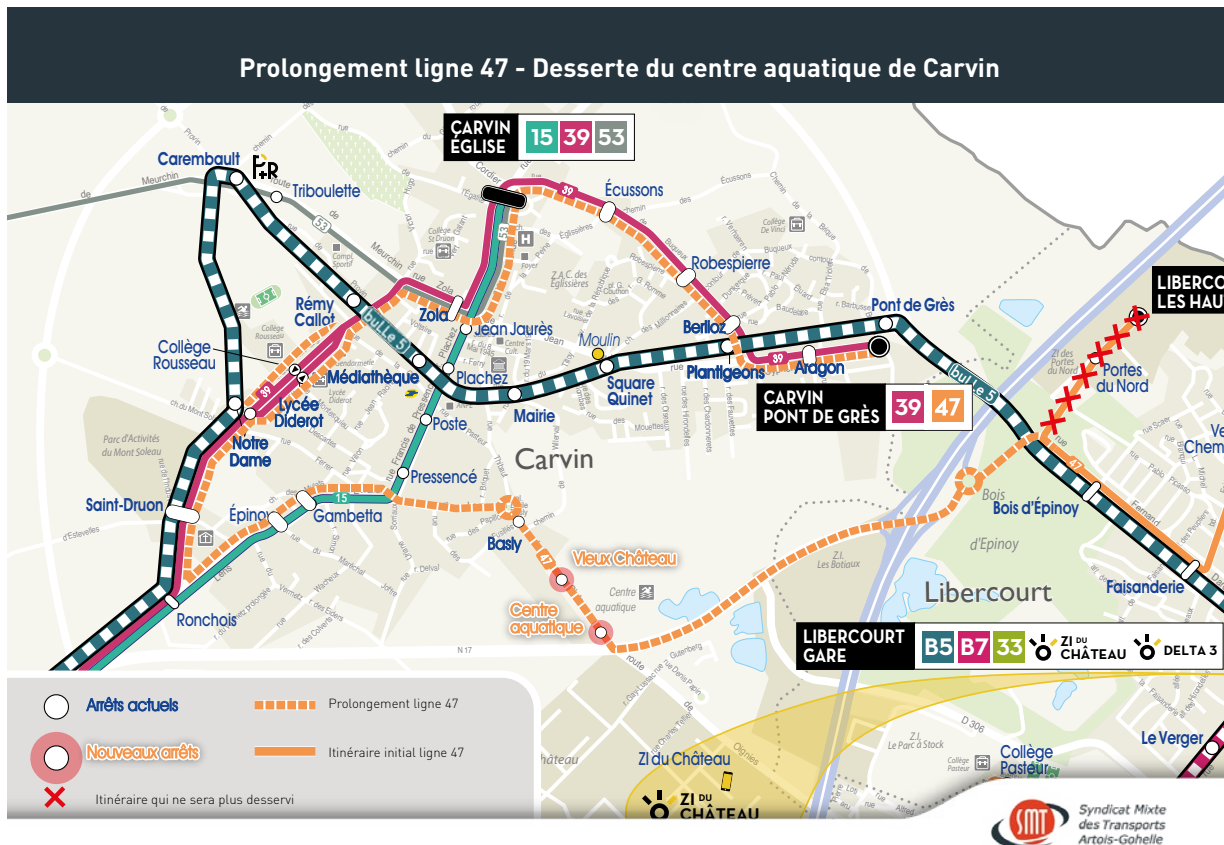
Sortir de Lens en moins d'un quart d'heure après un match à Bollaert, c'est désormais possible et en plus c'est inclus dans votre billet de match !



LES AJUSTEMENTS ANNUELS DE L'OFFRE TADAO

Plusieurs modifications de l'offre TADAO sont intervenues en 2022.

Tout d'abord, il y a eu le prolongement de la ligne 47 jusqu'à Carvin dans le cadre de l'ouverture du centre aquatique de la commune. L'implantation d'Aquaspot a en effet nécessité un réaménagement de la ligne 47. Le choix a été fait de privilégier le passage d'une ligne régulière pour cet équipement et de mettre en place un service Chronopro sur la zone industrielle des Portes du Nord. En quelques mots, la ligne 47 ne dessert plus la zone, mais une navette directe depuis la gare de Libercourt est mise en place pour les salariés du secteur.



Ensuite, l'augmentation de l'amplitude de la Bulle 2 pour répondre aux besoins du centre hospitalier de Beuvry.

L'adaptation de la ligne 31 pour prendre en compte la desserte du supermarché LIDL de Liévin.

LE COVOITURAGE KLAXIT

Artois Mobilités n'a pas attendu la hausse du prix des carburants pour mettre en place des solutions pour réduire le coût de la voiture. En effet, nous subventionnons les trajets réalisés en covoiturage via l'application Klaxit. Cette expérimentation menée sur la communauté d'agglomération Hénin-Carvin et la ZI de la Motte du Bois depuis le mois de septembre 2020, a été étendue à l'ensemble des 150 communes du territoire, début 2022.

Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés en moyenne 160 € par mois s'ils covoiturent régulièrement. En diminuant les frais non pas de quelques centimes, mais en les divisant par 2 ou par 3 passagers, le covoiturage est une solution pérenne pour réduire les coûts de la voiture.

Le principe est le suivant : le covoiturage est offert aux passagers et Artois Mobilités rémunère les conducteurs de 2 à 4 € par passager et par trajet.

Le moins que l'on puisse dire est que ce mode de transport rencontre un succès grandissant auprès de nos concitoyens : entre le 1er janvier et le 3 décembre 2022, le nombre de covoiturages a augmenté de +700 %.

LE COVOITURAGE DOMICILE/TRAVAIL

subventionné par :  ARTOIS MOBILITÉS

EN QUELQUES CHIFFRES*

1 appli  klaxit  Google Play  App Store



2922
inscrits

1639
covoitureurs

Cela signifie que 56% des inscrits utilisent effectivement le service. Ce chiffre est 10 points supérieur à ce qui se fait dans les autres territoires partenaires Klaxit)

1 personne inscrite a **86%** de chance de trouver un covoitreur sur le territoire

29 361

trajets ont été cofinancés

soit 333 497 km, l'équivalent d'un peu plus de 8 fois le tour de la Terre

62 602

euros

montant versé aux covoitureurs par Artois Mobilités

37 000

kg de CO² économisés

soit 9 années de chauffage au gaz du maison de 80m², selon le convertisseur ADEME

LE TITRE CMI, À DESTINATION DES PERSONNES ATTEINTES DE HANDICAP

La gamme tarifaire TADAO prévoyait, jusqu'en septembre 2022, des réductions pour plusieurs catégories de personnes : les scolaires, les moins de 26 ans, les plus de 65 ans et les demandeurs d'emploi.

Les personnes atteintes de handicap ne bénéficiaient pas de réductions. Afin de favoriser l'intégration sociale et de l'émancipation individuelle de ce type d'utilisateurs, un abonnement Cartes Mobilité Inclusive (CMI) a donc été ajouté à la gamme tarifaire TADAO à la rentrée 2022.

Il existe 3 types de CMI :

- La CMI avec la mention « stationnement » qui permet aux bénéficiaires, aussi bien conducteurs que passagers, d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public;
- La CMI avec la mention « priorité » qui permet aux bénéficiaires d'obtenir le droit d'utiliser une place assise dans les transports en commun et les salles d'attente. Elle permet également d'être prioritaire dans les files d'attente. La personne accompagnante peut bénéficier de ces mêmes avantages dans le cadre d'un déplacement;
- La CMI avec la mention « invalidité » qui concerne les personnes ayant un taux de handicap de plus de 80 %. Elle offre les mêmes avantages que la CMI « priorité » avec des réductions dans les transports (SNCF, RATP, Air France) et des avantages fiscaux.



L'abonnement CMI s'applique aux seuls titulaires d'une CMI « Invalidité ». De cette manière, 6 031 habitants du territoire peuvent accéder à cette réduction tarifaire.

Par ailleurs, une réduction tarifaire est proposée pour les accompagnateurs des personnes en situation de handicap, quelle que soit leur carte CMI, en proposant un titre unitaire à 1 € au lieu de 1 €20.

L'abonnement CMI, c'est donc :

- Un abonnement à 5 €/mois ou 50 €/an pour les personnes détentrices d'une carte CMI « Invalidité »
- Un abonnement valable du 1er au dernier jour du mois
- L'accès illimité au réseau TADAO
- L'accès illimité aux lignes TER présentes sur le territoire desservi par TADAO à partir du 1er janvier 2023
- Pour l'accompagnateur, le titre unitaire à 1 €

ABONNEMENT BÉNÉFICIAIRE CMI INVALIDITÉ



5€ par mois ou 50€ par an

Bus + Train en illimité sur le territoire TADAO



Ticket unitaire spécial accompagnant à 1€

> Rendez-vous sur tadao.fr pour en savoir plus.

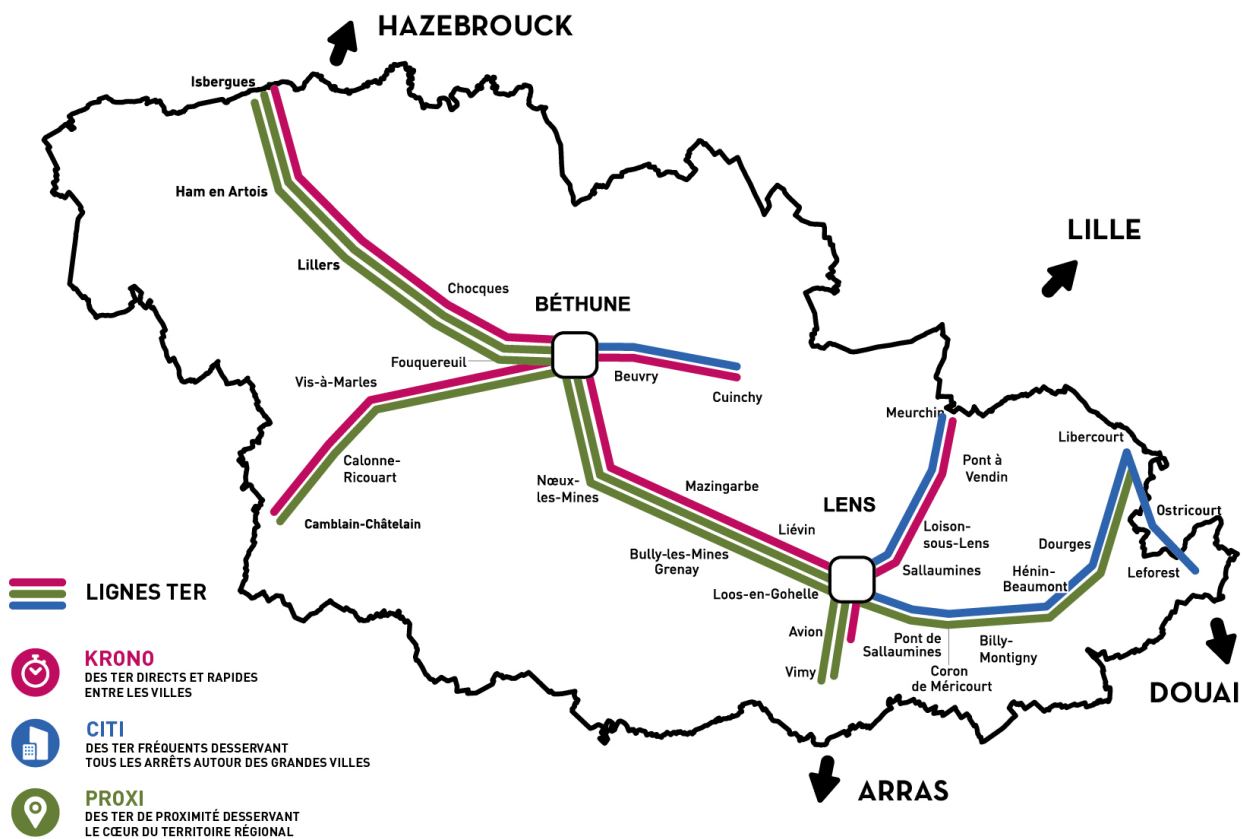
UTILISATION DU TER PAR LES ABONNÉS TADAO

Dans le cadre du développement de l'intermodalité des transports, Artois Mobilités, la Région Hauts-de-France, le réseau TADAO et la SNCF ont choisi de faciliter les déplacements de leurs usagers en permettant aux abonnés du réseau TADAO de circuler à bord des TER entre les 30 gares du territoire.

Chaque année est menée une enquête permettant de mesurer la part de titres urbains utilisés à bord des TER. La société Kisio a été mandatée pour réaliser cette enquête.

Les premiers résultats ont montré une stabilité de l'usage des titres TADAO à bord des trains par rapport aux enquêtes des années précédentes. Dans tous les cas, le plus important à retenir est que 60 % des trajets en train à l'intérieur du périmètre d'Artois Mobilités se font avec un abonnement TADAO.

Intégration tarifaire sur le territoire d'Artois Mobilités



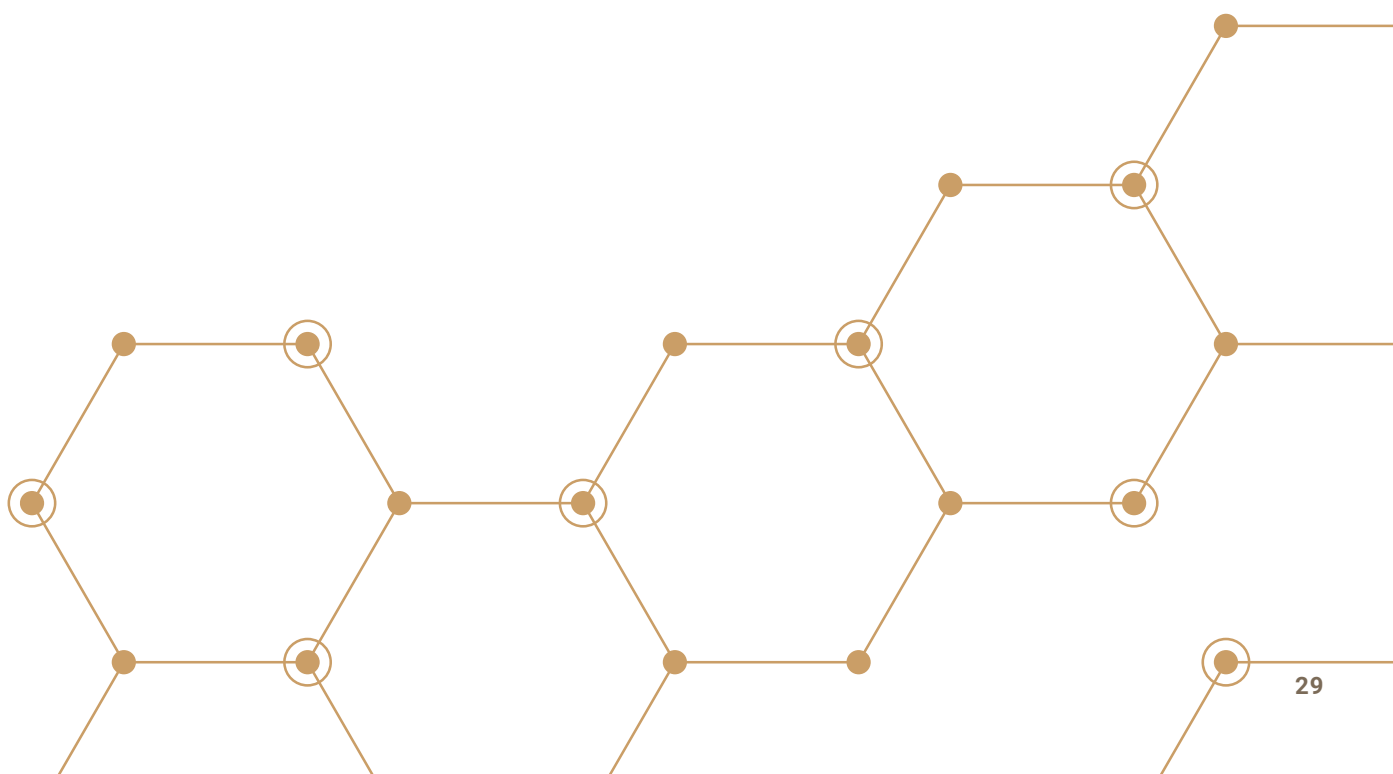
PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Artois Mobilités au travers de ses nombreuses expérimentations engrange de nombreuses connaissances. La valorisation de ces dernières passe aussi par un partage de ces retours d'expériences. Ainsi, Artois Mobilités s'impose comme un acteur majeur en France dans l'échange de connaissances et la promotion de solutions performantes, innovantes et durables dans le secteur de la mobilité. En 2022, cela s'est traduit par :

- la participation aux réunions du groupe européen de travail monté par le CEREMA pour aborder l'expérience acquise dans les aménagements BHNS,
- l'organisation de nombreuses visites au dépôt d'Houdain. Elles ont permis à des administrations, des acteurs privés ou encore des professionnels du transport de découvrir les réalités de l'exploitation d'une station de production d'hydrogène vert.

SINISTRE SUR LES BORDURES DE GLO (GABARIT LIMITE D'OBSTACLE)

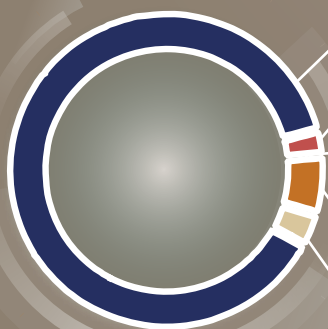
Les bordures qui délimitent les sites propres BHNS, dites bordures de GLO, souffrent d'un mal mystérieux sur les territoires de la CALL et de la CAHC. Une expertise a été menée en 2022 et l'instruction est en cours. En attendant Artois Mobilités, réalise des réparations provisoires qui permettent la mise en sécurité des secteurs touchés et prépare un marché de maîtrise d'œuvre pour pouvoir entreprendre les réparations définitives aussitôt connues les origines du mal.



Ressources

Bilan financier

Répartition des dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général - 88 %
- Charges de personnel - 3 %
- Charges de gestion courante - 1 %
- Dotations amortissements (E) - 5 %
- Charges financières (I) - 3 %

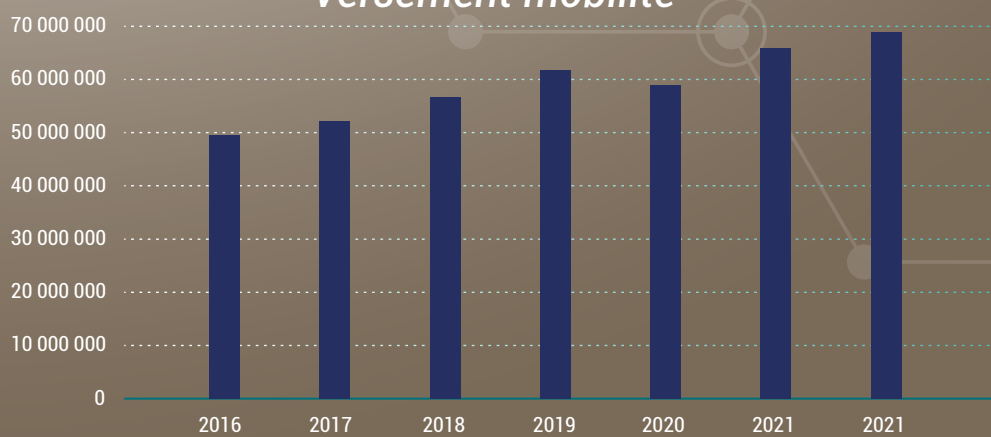
Répartition des recettes de fonctionnement



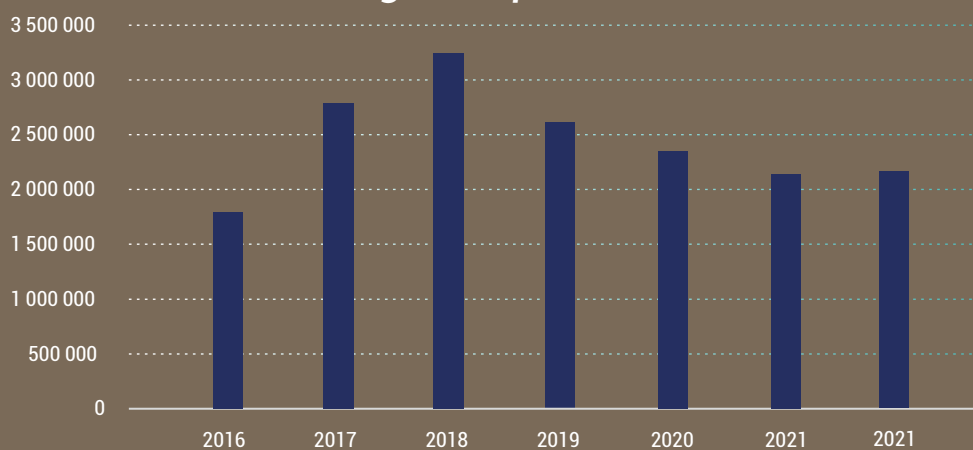
- Dotations et participations - 28 %
- Produits des services - 5 %
- Versement mobilité - 67 %



Versement mobilité



Charges de personnel

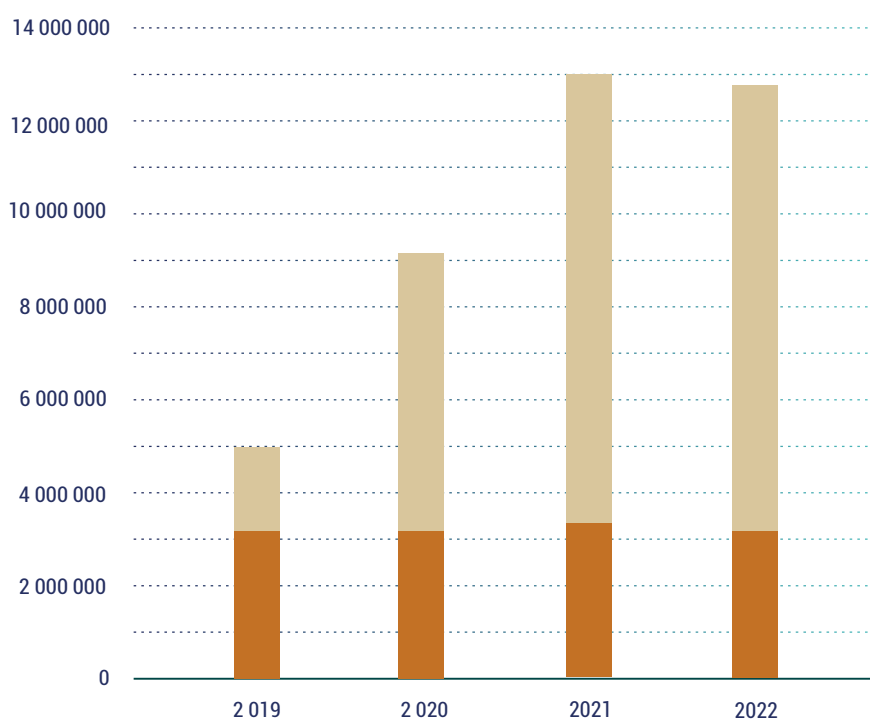


Chiffres clefs 2022

Forfait de charges DSP	82 659 865
Dépenses de fonctionnement	92 114 184
Recettes de fonctionnement	104 754 070
Versement mobilité	68 427 771
Dette	12 216 493

Il reste essentiel de rembourser la dette tout en prévoyant les ressources nécessaires aux futurs investissements sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

Evolution de l'annuité de la dette



Un exercice 2022 encore marqué par la crise sanitaire

Représentant plus de 60 % des recettes de fonctionnement, le versement mobilité est la principale recette de Artois Mobilités et constitue la seule ressource fiscale de la structure. Le produit du versement mobilité constaté pour 2022 est de 68,4 M€, produit comportant des régularisations de l'exercice 2020 et 2021 pour environ 2 M€.

Par ailleurs, nous pouvons constater, pour l'année 2022, un retour à une participation des communautés d'agglomération membres à hauteur de 18 M€, contrairement aux années 2020 et 2021 où Artois Mobilités avait sollicité une participation complémentaire de 2 M€ pour faire face aux pertes financières liées à la crise sanitaire.

Concernant les recettes tarifaires, elles représentent un réel perçu de 4,9 M€. Même si nous pouvons constater une progression par rapport à l'année précédente, il persiste tout de même un écart avec les 6,2 M€ prévus au contrat.

Bilan social

Pour faire face aux projets portés par la structure, l'organisation a été revue courant de l'année 2016 et il a été démontré la nécessité de recruter des agents ayant un niveau de compétences techniques proportionnées à la montée de l'activité de la structure.

Ainsi, un renforcement quantitatif et qualitatif des effectifs de la structure a eu lieu tout au long de l'année 2017 pour arriver à son apogée courant du 1er semestre 2018.

En 2019, à la suite de la livraison du projet BHNS, les effectifs ont diminué de plus de 20 %.

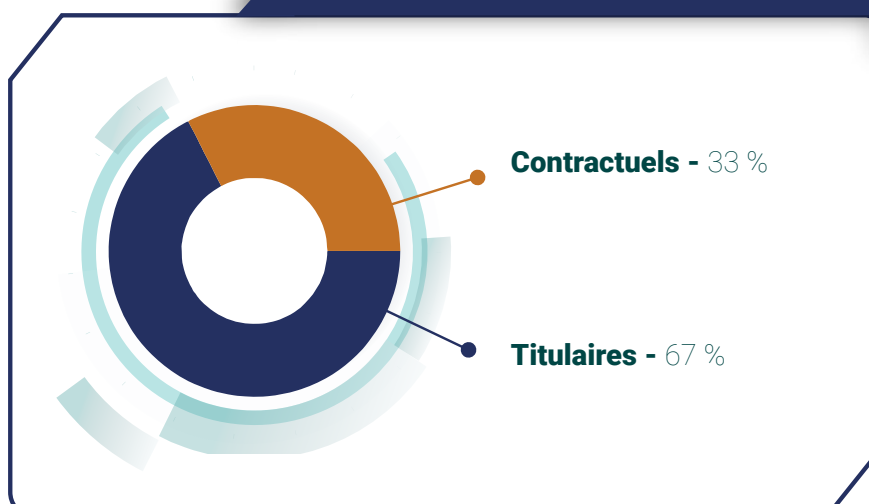
Depuis 2020, les effectifs se sont stabilisés. Les seuls mouvements de personnel sont dus à des agents titulaires et contractuels qui sollicitent une mutation externe. Les agents sortis ont été remplacés par des recrutements sur des postes équivalents.

Il n'y a pas de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

Évolution des effectifs d'Artois Mobilités sur les 5 dernières années (au 31/12/2022)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total <i>agent en activité</i>
	Titulaires	Contractuels		
2017	23	24	20	67
2018	22	26	18	66
2019	23	19	3	45
2020	26	14	2	42
2021	27	15	1	43
2022	27	13	0	40

Répartition des effectifs par statut



On peut constater que les effectifs sont stables depuis 2020. Artois Mobilités emploie une majorité d'agents titulaires. Il n'y a eu que très peu de mouvement courant de l'année 2022.

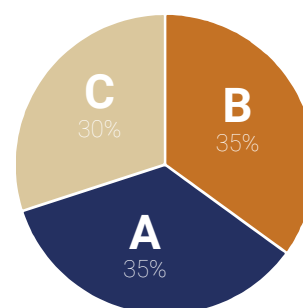
En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 67,5 % sont issus de la filière administrative (27 agents) et 32,5 % sont issus de la filière technique (13 agents).

Par ailleurs, 35 % des effectifs relèvent de la catégorie A, 35 % relèvent de la catégorie B et enfin 30 % relèvent de la catégorie C.

En termes de parité, sur les emplois permanents, la structure comptabilise 17 femmes (42,5 %) contre 23 hommes (57,5 %).

On peut également ajouter que l'âge moyen des agents est de 44 ans.

Répartition des effectifs par catégorie



Âge moyen des agents sur poste permanent

Fonctionnaires	44,5 ans
Contractuels	43,5 ans

Concernant le dialogue social, le comité technique s'est réuni 2 fois courant de l'année 2022. Les élus et les représentants du personnel ont travaillé en parfaite collaboration sur des sujets tels que la refonte du règlement intérieur ou encore la mise à jour des modalités liées au télétravail.

Pour faire suite aux élections professionnelles de décembre 2022, Artois Mobilités est rattaché, depuis le 1er janvier 2023 au Comité Social géré par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais puisque son effectif est inférieur à 50 agents.

Juridique et marchés publics

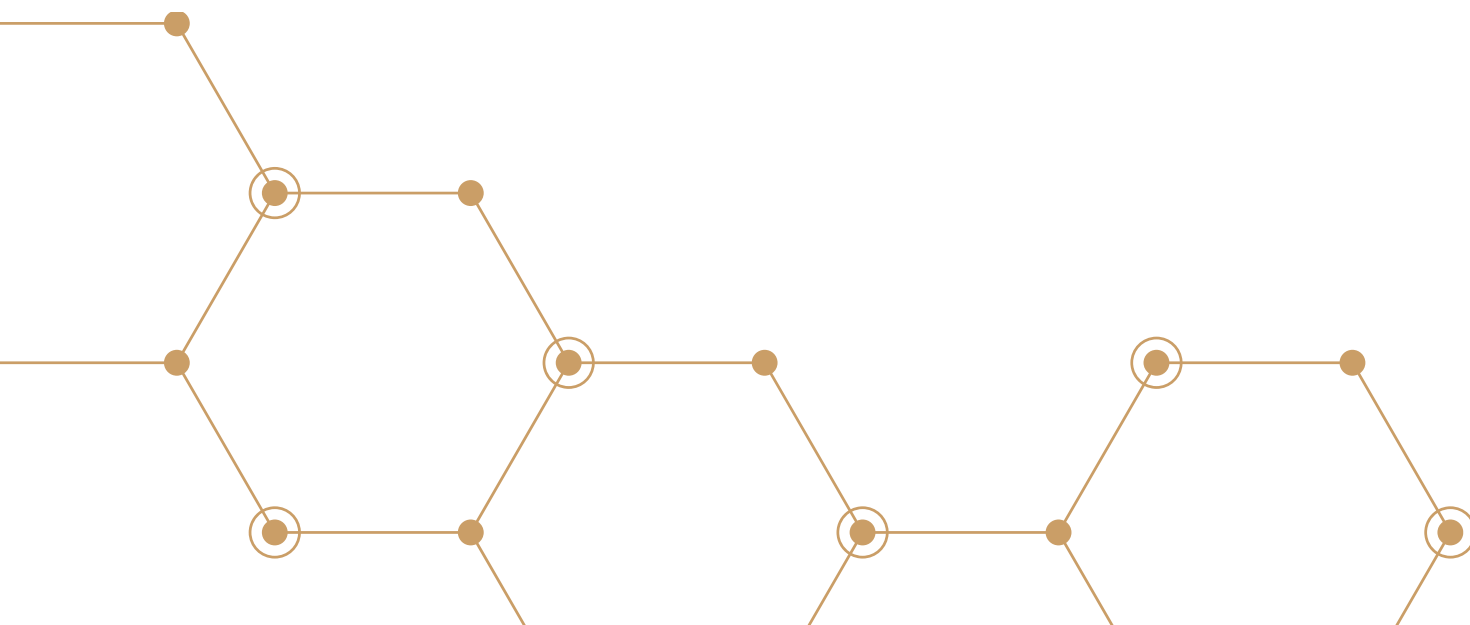
Le nombre d'actes de nature délibérative avait augmenté durant la phase du projet de BHNS : de 180 en 2014 (134 délibérations du comité syndical, cinq délibérations du bureau syndical et 41 décisions du président) à 450 en 2018 (156 délibérations du comité syndical et 294 décisions du président). La décroissance observée en 2019 pour la première fois depuis le début du projet de BHNS, et poursuivie durant l'année 2020, marquée par une gouvernance d'urgence sanitaire, et de l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, s'est confirmée en 2021. L'année 2022 confirme la stabilisation relative de l'activité au niveau des instances.

En 2022, le comité syndical a eu à se réunir à 5 reprises; 70 délibérations ont été votées par le comité syndical (84 en 2021).

Le raccourcissement des délais de décisions induit par le système de délégations en place facilite grandement la conduite de l'administration d'Artois Mobilités.

Le président, sur le fondement des délégations qui lui ont été concédées, a été amené à prendre 99 décisions (102 en 2021).

L'année 2022 a été marquée par la modification des statuts entérinant la modification de la dénomination du syndicat mixte, achevée par la notification de l'arrêté préfectoral du 21 mars 2022.

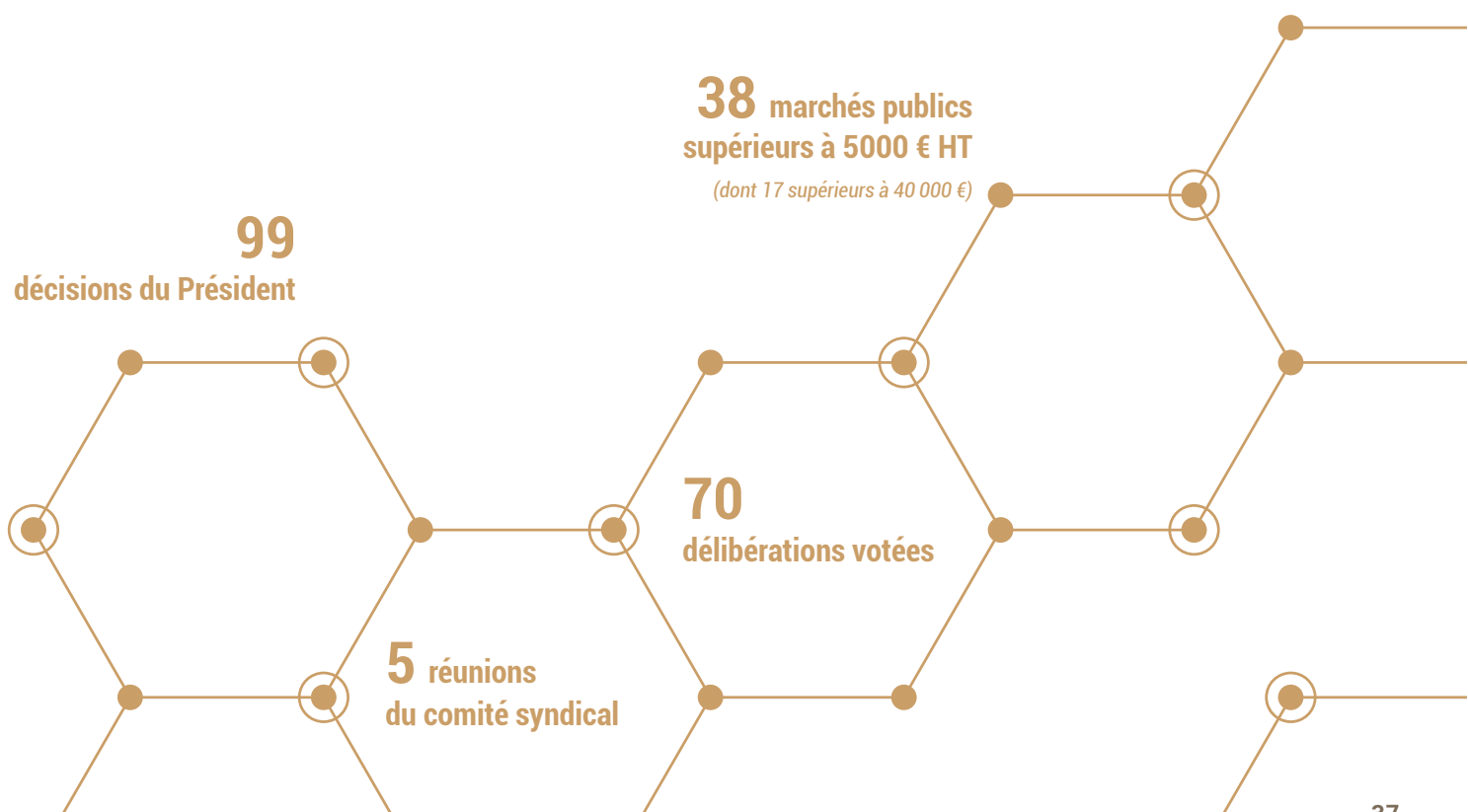


En termes de commande publique, 12 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT (dont 3 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution durant l'année 2022.

De même, la procédure interne pour la signature de devis dont le montant est compris entre 5000 € HT et 40 000 € HT a été déployée : 26 contrats ont été signés dans cette forme. Cette procédure interne permet à Artois Mobilités d'optimiser ses plus petits achats, et de garder de la souplesse, dans le respect de la réglementation relative à la commande publique.

Enfin, 5 marchés subséquents de l'accord-cadre voirie, dont le renouvellement a été acté en décembre 2021, ont été attribués.

La procédure de délégation de service public de transport urbain s'est poursuivie avec la publication de l'avis d'appel à concurrence en juin 2022 et la réception des offres initiales à l'automne, sur la base d'un cahier des charges dont la rédaction s'est faite en collaboration avec des représentants des agglomérations membres, intégrant notamment une clause de réexamen permettant la bascule du contrat en cours d'exécution sur un régime de tarification gratuite de l'utilisateur. L'attribution est prévue en 2023.





ARTOIS
MOBILITÉS

RAPPORT
ANNUEL
2022

Artois Mobilités

39, rue du 14-juillet
CS 70 173 - 62 303 Lens Cedex

☎ 03 21 08 06 36
🌐 artois-mobilites.fr